

2018

Lettres d'information de l'ASAF

Commentaires sur les faits marquants qui ont émaillé l'année 2018



ASAF

Association de Soutien à l'Armée Française

Adresse : 18, rue de Vézelay - 75008 Paris

Site internet : www.asafrance.fr

Courriels : secretariat@asafrance.fr

contact@asafrance.fr

Tél. : 01 42 25 48 43

SOMMAIRE

Janvier / A : Décolle et vole, adaptation libre du Lève-toi et marche de la Bible	2
Janvier / B : 2018, l'année du grand oral pour le patriotisme à la française	3
Février : Projet de loi de programmation militaire : Une annonce qui se veut rassurante	6
Mars / A : De la (dis) continuité de l'État	8
Mars / B : Un budget de rêve	9
Avril : Mort pour la France ?.....	12
Mai : Des dividendes qui ont un coût	14
Juin : Éducation nationale et Armées, des relations nouvelles.....	17
Juillet : La campagne de Russie	18
Août : Questions impertinentes d'été	21
Septembre : Politique étrangère et engagement opérationnel	23
Octobre : Les politiques, l'État et l'Armée	25
Novembre : Le sens du sacrifice	28
Décembre : De l'année de la mémoire à celle de l'espoir	31

Lettre A :
Décolle et vole,
adaptation libre du Lève-toi et marche de la Bible

Lettre B :
2018,
l'année du grand oral pour le patriotisme à la française

Lettre d'information de janvier 2018

Lettre n°18/01 – A

Décolle et vole,
adaptation libre du Lève-toi et marche de la Bible

La ministre des Armées, madame Florence Parly, après avoir sommé, en septembre dernier, les autorités responsables de faire voler les hélicoptères, réitère ses injonctions, en décembre, en y ajoutant les avions de combat. Elle se place ainsi dans les pas de celui qui, selon Saint Marc, ordonna, à Capharnaüm, à un paralytique de se lever et de marcher sans oublier, en passant, de lui pardonner ses péchés ce que la ministre ne semble pas disposée à faire vis-à-vis de la direction générale de l'Armement (DGA).

Cela dit, la question du taux de disponibilité de nos aéronefs, avions et hélicoptères, est une affaire sérieuse et notre ministre est en droit de s'interroger sur le fait que, alors que les crédits consacrés à la maintenance des appareils augmentent, cette dernière se dégrade.

Mais il faudrait alors lui expliquer que cette apparente contradiction n'est pas une incongruité car elle est le résultat de la combinaison de trois paramètres.

Le premier est le coût unitaire des matériels concernés car celui-ci reflète la sophistication des technologies qui le composent et le coût de leur maintien en condition leur est corrélé. Ainsi, il coûte beaucoup plus cher, aujourd'hui, d'entretenir un *Rafale* qu'un *Spitfire* en 1940 car le *Rafale* coûte, en Livres ou Euros constants, 153 *Spitfire* (coût du *Rafale* : 101 millions € ; coût du *Spitfire* : 12 604 £ de 1939, soit 579 250 £ d'aujourd'hui, soit encore 655 942 €). Ce rapport de coûts se retrouve peu ou prou pour chaque pièce ou organe à remplacer.

Le deuxième paramètre à prendre en compte est, bien évidemment, le taux d'emploi des appareils concernés. Si, hypothèse d'école, tel organe essentiel et coûteux de tel avion ou tel hélicoptère doit être remplacé toutes les 60 heures de vol et que ces 60 heures sont effectuées dans un laps de temps deux fois plus court aujourd'hui qu'hier, alors, *ipso facto*, le coût de maintenance de l'aéronef en question est multiplié par deux. Il faut donc rappeler à la ministre que les taux d'utilisation des appareils sont de plus en plus élevés. Corollaire : moins il y a d'appareils disponibles, plus vite ceux-ci doivent être entretenus et leur maintien en condition devient de plus en plus coûteux.

Enfin, un troisième paramètre entre dans l'équation : c'est le nombre d'unités constituant le parc d'un matériel donné. Si 20 appareils d'un type donné sur 100 existants sont indisponibles consécutivement à la prise en compte des deux premiers paramètres, le taux de disponibilité de la famille est de 80%. Si ces mêmes 20 appareils sont indisponibles pour les mêmes raisons mais sur un parc de 50 unités, car rien ne peut faire qu'un parc étant plus limité, le nombre d'appareils non en état de servir soit différent, alors le taux de disponibilité n'est plus que de 60%.

Lors de la mise en service du *Rafale*, un officier de haut rang de l'armée de l'Air, s'appuyant sur les coûts comparés de ce nouvel avion et du *Spitfire* comme nous l'avons fait supra, démontrait qu'en prolongeant la courbe, l'armée de l'Air ne disposerait plus, un jour, que d'un seul avion et que lorsque cet avion serait indisponible, la disponibilité du parc serait de 0%.

Les faits sont têtus et les mathématiques parfois cruelles. Ainsi, il faut dire à notre ministre que pour régler son problème qui est surtout celui des soldats engagés en opération extérieure, elle peut certes « resserrer un peu les boulons » à la DGA, mais surtout, pour faire voler avions et hélicoptères elle doit : en augmenter le nombre, réduire leur taux exorbitant et insoutenable d'utilisation et enfin, consacrer encore plus d'argent à leur maintien en condition.

La Rédaction de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

*

Lettre n°18/01 - B

2018,

l'année du grand oral

pour le patriotisme à la française

Il ne faudra pas, en 2018, « luper » les commémorations de la dernière année de la Grande Guerre et, en particulier, de son dénouement, le 11 novembre prochain.

Pour atteindre cet objectif, ne comptons pas sur l'aide du monde de la culture ou des médias. Pour ne nous intéresser qu'aux domaines de la littérature et du cinéma, force est de constater que les romans ou les films, peu nombreux il est vrai, consacrés depuis 15 ans, de près ou de loin, à la guerre de 1914-1918, ont tous été construits autour d'arguments qui s'inscrivent délibérément dans une forme plus ou moins explicite d'antimilitarisme :

- en 2004, dans le film *Les âmes grises*, tiré du roman éponyme de Philippe Claudel, on soupçonne un tueur d'enfants d'être un ancien Poilu ;

- la même année, un autre film tiré lui d'un roman de Sébastien Japrisot qui lui donne son titre, *Un long dimanche de fiançailles*, tourne autour du thème de soldats qui, pendant la Grande Guerre, s'automutilent pour échapper au combat ;

- en 2005, c'est *Joyeux Noël* qui met en scène des moments de fraternisation entre Français et Allemands dans le nord de la France au moment de Noël 1914 ;

- enfin, en 2017, *Au revoir là-haut*, film lui aussi tiré d'un roman éponyme de Pierre Lemaître, de surcroît prix « Goncourt » 2013, narre l'histoire de deux vétérans de la Grande Guerre, dont l'un est une « gueule cassée », qui montent une énorme arnaque autour de l'érection de monuments aux morts.

Quant à la télévision, à chaque épisode de la période commémorative commencée en 1914, elle a plongé avec délectation dans la polémique en ne retenant que les faits susceptibles de mettre en cause, à des degrés divers, le commandement militaire. Ainsi, alors que nous avions, peu ou prou, échappé en avril 2017, à l'impossible débat sur les « fusillés pour l'exemple » exécutés un siècle plus tôt, nous eûmes droit à une séance de rattrapage le 12 novembre. Ce jour-là, lendemain de la commémoration officielle, l'émission *13 h 15 le dimanche*, sur France 2, se répandit durant ¾ d'heure sur quelques cas de mutins fusillés, en particulier à Craonne ce qui autorisa une très large et répétée diffusion de la chanson qui se réfère à ce lieu. Et puis, on entendit des descendants de ces mutins qui, sur les lieux supposés de leur exécution, vantaient leur courage et exprimaient leur fierté de les avoir pour aïeux.

Non, ne comptons sur personne en dehors de nos associations d'obédience patriotique pour commémorer comme il se doit, au cours de cette année, l'année 1918 ! Le 5 décembre 2016, ces associations ont réussi à réunir plus de 1 000 drapeaux sur les Champs-Élysées pour rappeler que seule cette date était légitime pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. La date du 11 novembre étant devenue, depuis la loi du 28 février 2012, non seulement la journée de commémoration de l'armistice de 1918 mais aussi celle de l'hommage rendu à tous les Morts pour la France, ce sont 10 000 drapeaux que nous devrions être capables de réunir à cette occasion.

Pensons-y et organisons-nous dès maintenant. Ne laissons pas de nouvelles « âmes grises » occuper le terrain. Tout au long de l'année va nous être servie une pléthore d'interviews, d'articles, de débats, de documentaires où l'on va nous dire que cette guerre fut une boucherie inutile, qu'elle aurait pu être évitée, qu'elle a été commanditée par le grand capital et que le courage de nos soldats était contraint et forcé. Il faudra être vigilant et dénoncer les contre-vérités.

Et puis, à l'occasion du 11 novembre 2018, il nous faudra nous souvenir aussi de nos morts d'aujourd'hui tombés pour la France en Afrique ou en Orient. Sans demander comme Maurice Barrès, qu'ils puissent voter^[1], œuvrons pour qu'ils restent vivants dans le cœur de nos

concitoyens et empêchons qu'ils deviennent les otages d'une intelligentsia bien-pensante c'est-à-dire condamnant toute forme de guerre et, par conséquent, ceux qui la font.

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

[1] Le 10 février 1916, Maurice Barrès proposa de donner le droit de vote aux morts au combat en remettant un bulletin de vote à leurs veuves alors qu'à l'époque les femmes ne disposaient pas du droit de vote.

Projet de loi de programmation militaire :

une annonce qui se veut rassurante

Lettre d'information de février 2018

Le gouvernement vient de communiquer sur le projet de loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 avec des chiffres qui peuvent laisser rêveur : 200 Mds€ de 2019 à 2022 et près de 300 jusqu'en 2025. S'il convient de saluer la volonté affichée de remédier aux faiblesses de notre Défense, il faut cependant mettre en perspective ce projet au regard de précédentes lois de programmations et voir s'il est à la hauteur des besoins compte tenu de l'état réel de notre armée et des conclusions de la récente revue stratégique.

Des annonces à expliquer et à relativiser

Rappelons que depuis qu'elles existent, aucune LPM n'a été intégralement respectée et que ce n'est pas la première fois qu'une loi de programmation prévoit une forte hausse de l'effort de Défense. En 40 ans, seule la loi 1977-1982 a entraîné une remontée de 2,5% à 3% du PIB ; toutes les autres ont contribué à la diminution de ce pourcentage et d'une façon constante, quelle que soit la majorité au pouvoir. De 1982 à 2017, la part du PIB consacrée à la Défense (hors pensions) a été divisée par deux (de 3 à 1,5%).

Par ailleurs, les armées savent, mieux que quiconque, que la loi de programmation est certes importante pour fixer un cadre financier et d'équipement des armées sur 7 ans, mais que ce sont les lois de finances annuelles, votées par les députés, qui arrêtent le montant des budgets accordés ; ce qui n'empêche pas qu'ils soient amputés par Bercy en fin d'année comme nous l'avons vu récemment avec le budget 2017 pour un montant de 850 M€.

Mais ce qui ne laisse pas d'inquiéter les connaisseurs, c'est que l'effort de financement de cette programmation militaire est limité à 1,7 Md€ par an durant les années 2019 à 2022, terme du quinquennat, puis bondit à 3 Mds€ par an sur la période 2023-2025 ! Est-ce bien crédible ?

Faut-il ajouter que l'augmentation annuelle de 1,7 Md€ durant les 4 premières années va être atténuée par la charge nouvelle imposée aux armées qui devront dorénavant financer le surcoût entraîné par les opérations extérieures réglé jusqu'alors par un collectif budgétaire auquel participaient d'autres ministères que celui de la Défense. Pour les armées, cela représentera une charge annuelle d'au moins un demi-milliard d'euros supplémentaire !

Malgré les déclarations, des ressources trop limitées.

Mais au regard de la situation dangereusement dégradée de notre Défense que peu de responsables politiques connaissent ou acceptent de reconnaître, l'effort annoncé risque de se révéler très insuffisant. A l'évidence, cette loi, même respectée, ne permettra pas la remontée en puissance rapide et la modernisation pourtant indispensable de nos forces. Tout au plus, elle permettra de stopper leur paupérisation en améliorant leur niveau d'entraînement, en relevant le faible taux de disponibilité des matériels majeurs et en restaurant une infrastructure dégradée.

Sur le plan des équipements, elle pourra remédier ponctuellement à des situations devenues trop critiques. C'est le cas du remplacement des avions ravitailleurs cinquantennaires *KC 135* destinés en priorité à la composante aéroportée de la force de dissuasion nucléaire. En outre, il faut rappeler qu'une part croissante et importante de cette augmentation du budget va devoir être consacrée à la modernisation des deux composantes de notre dissuasion nucléaire, mettant les capacités de dissuasion et d'action conventionnelles en situation de parents pauvres.

A cet égard, on nous annonce que le nouveau programme *Scorpion* (véhicules blindés à roues de base), va être accéléré puisqu'environ 50% de la cible visée sera atteint en 2025, soit dans 8 ans ; cela signifie qu'il y aura encore 50% de notre parc de véhicules d'ancienne génération (*VAB, ERC Sagaie, AMX-10 RC*) qui auront alors non plus 40 ans d'âge comme aujourd'hui mais près de 50 ans ! On parle en effet d'accélération du programme mais c'est par rapport à la loi de programmation militaire précédente qui était catastrophique.

A titre de comparaison, des *AMX-10 RC* en dotation en 2025, seront semblables à des chars *Renault FT*, fabriqués en 1917, qui auraient fait face aux *T-54* et *T-55* soviétiques en 1967 ! De même les hélicoptères *SA 330 Puma*, dont la livraison a commencé en 1970, voleront encore en 2020, soit 50 ans après leur mise en service. Ce seront des *SPAD* de la Première Guerre mondiale face aux *MIG-21* du pacte de Varsovie dans les années 60 !

Quant à nos capacités de contrôle de notre zone économique exclusive et à nos capacités d'action dans nos départements et collectivités territoriales d'Outre-mer, nous savons qu'elles sont devenues très insuffisantes comme l'a dramatiquement illustré le cyclone *Irma* dans les Antilles. Enfin, investissons-nous suffisamment dans la recherche et le développement pour être le leader militaire européen en 2025 comme le clame notre président ? Rien n'est moins sûr !

En guise de conclusion

La loi annoncée, si elle est respectée, devrait donc amener l'effort de Défense à 2% du PIB en 2025 (hors pensions), c'est-à-dire au niveau où il était en 1996 au moment de la professionnalisation, il y a 23 ans !

La Grande-Bretagne, pays comparable au nôtre, n'a jamais ramené son effort de Défense sous la barre des 2% de son PIB. Le budget de la Défense américain s'élève aujourd'hui à 680 Mds\$, soit environ 550 Mds€ ; cela signifie que, rapportée à la population, la dépense de chaque Américain pour la Défense est 2,5 fois plus importante que celle de chaque Français. Si chaque Français faisait de même, les armées disposeraient de plus de 100 Mds€ par an pour moins de 35 Mds€ aujourd'hui...

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

De la (dis) continuité de l'État

Lettre d'information de mars 2018

Le mardi 18 avril 2017, le président de la République, monsieur François Hollande, proche de la fin de son mandat et ayant annoncé officiellement qu'il renonçait à se représenter, présidait, parc *André Citroën*, à Paris, une curieuse cérémonie. Curieuse en effet, voire insolite car inclassable : ce n'était pas une inauguration, pas même la pose d'une première pierre ; il s'agissait de l'officialisation de la décision prise de construire en ce lieu un monument à la mémoire de tous les militaires français morts en opération extérieure depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Une plaquette distribuée au public expliquait que tout était réglé. L'artiste était choisi et la maquette de son œuvre présentée. Le financement était assuré : un demi-million d'euros pour l'aménagement du jardin à la charge de la ville de Paris et un autre demi-million pour le monument proprement dit à la charge du budget de la Défense d'alors. Sur le site, une exposition déjà mise en place expliquait, sous forme de grands panneaux de couleur avec photos, l'origine et les étapes de la réalisation de ce projet qui, en l'état, devenait exécutable très rapidement.

Las ! Près d'un an plus tard, le comité national d'entente des associations patriotiques, soucieux du devenir du projet dont plus aucun écho ne parvenait à ses oreilles, a été obligé de constater que celui-ci était sérieusement ensablé. La nouvelle secrétaire d'État auprès du ministre des Armées a repris à son compte le dossier, mais une année, au cours de laquelle rien n'a bougé, a été perdue.

Dès lors, constatant que la continuité de l'État n'est pas assurée alors que, pour lui, seule une modique somme d'un demi-million d'euros est en jeu, comment avoir confiance dans l'annonce de la hausse vertigineuse des crédits consacrés à notre Défense telle qu'elle est prévue dans le projet de loi de programmation militaire, couvrant la période 2019-2025, adopté en Conseil des ministres le jeudi 8 février 2018 ?

En effet, dans ce texte, il est prévu qu'entre 2019 et 2022, les crédits affectés au ministère des Armées croîtront de 1,7 Md € par an pour atteindre 41 Mds € hors pensions en 2022. Mais il est prévu également qu'en 2025, le budget sera porté à 50 Mds € atteignant ainsi à la fameuse barre des 2 % du PIB. Cependant, cet engagement volontariste est fortement nuancé puisque, ce même jeudi 8 février, le ministère des Armées a diffusé ce communiqué (extrait) : « *Les ressources pour les armées 2024 et 2025 seront précisées lors d'une actualisation prévue en 2021, qui prendra en compte la situation macroéconomique à cette date, dans l'objectif de porter l'effort national de défense à 2 % du PIB en 2025* ».

Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'écrire cela ressemble à une sorte de réflexe moral consistant à se pardonner à l'avance le fait, cela ne fait guère de doute, de ne pas pouvoir tenir parole demain. Car, il suffit de faire le calcul : passer de 41 Mds € en 2022 à 50 Mds € en 2025, signifie, sur trois ans, une augmentation annuelle de 3 Mds € du budget des Armées. Comment y croire quand, au prix de la démission d'un chef d'état-major des Armées, l'État n'a pas su trouver sur sa substance 850 M € pour, *in fine*, les retirer au budget des Armées. Plus encore que la nature précise des actions annoncées par l'État, c'est la persistance dans la durée de leur mise en œuvre, quelles que soient les échéances électorales ou les alternances, bref le respect de la continuité de l'action gouvernementale qui garantit, ou non, la confiance que le citoyen met en l'État.

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Un budget de rêve

Lettre d'information de mars 2018

Laissons-nous aller, une fois n'est pas coutume, à faire un rêve. Imaginons que tout l'argent gaspillé en pure perte par l'État ait été affecté au budget de la Défense plutôt que dilapidé dans des projets mal pensés, mal conduits, sans cesse reportés et, en définitive, ruineux.

Ainsi, par exemple, l'**écotaxe** abandonnée en 2016 après sept reports et deux suspensions, aura coûté aux contribuables français 1,2 milliard d'euros, en particulier pour dédommager l'entreprise *Ecomouv* contrainte de licencier 190 employés embauchés pour percevoir cette taxe. Oui, vous avez bien lu : 1,2 milliard d'euros soit, au choix, 1/3 de porte-avions, 1, une frégate *FREMM* et demi, 11 avions *Rafale*, entre 31 et 41 hélicoptères *Tigre* selon la version, 60 hélicoptères *NH 90* ou... un million de fusils d'assaut *HK 416*. (1)

Notre-Dame-des-Landes. Il n'est nullement, ici, dans notre intention de porter un quelconque jugement sur la décision prise, qui, dans tous les cas, a au moins le mérite d'avoir été prise. Cependant, nul besoin d'être grand clerc pour refuser d'imaginer que cette affaire vieille de 50 ans n'aura rien coûté au contribuable français comme à celui de la région concernée. On parle

désormais d'un dédommagement qui devra être versé à l'entreprise *Vinci*, qui aurait dû construire et exploiter le futur aéroport ; son montant pourrait s'élever entre 350 et 500 millions d'euros. Faisons crédit à l'État (sans vouloir faire un jeu de mots qui, en la circonstance, serait cruel) quant à sa capacité de négocier et de ramener au plus bas le montant de cette facture. Il n'en reste pas moins que 350 millions d'euros, cela représente plus de trois *Rafale*, ou une dizaine d'hélicoptères *Tigre*, ou encore l'équivalent du coût total du soutien en service pendant leur durée de vie des équipements *Félin* de l'armée de Terre : électronique, optique, optronique et armement. C'est aussi le coût d'acquisition de 8 000 de ces systèmes sur un volume total prévu de 22 600 qui a été ramené à 18 500 faute de crédits.

On a parlé jusqu'ici des « gaspillages » les plus visibles car les plus médiatisés et portant sur des sommes rondes. Mais il y a aussi les petites « dérives », comme celle occasionnée par le retour précipité par avion de ligne civil, alors que les appareils gouvernementaux avaient fait le déplacement, de notre Premier ministre en visite en Nouvelle-Calédonie, au prétexte d'éviter l'absence simultanée, à Paris, des deux têtes de l'exécutif pendant... deux heures. Surcoût occasionné : 300 000 euros. Bon, ce n'est pas grand-chose, juste 250 fusils d'assaut *HK* c'est-à-dire de quoi équiper deux compagnies de combat d'infanterie.

Dans ce cas de figure, il ne s'agit pas de contester la nécessité pour un Premier ministre de voyager dans des conditions confortables car, après 23 heures de vol et un décalage horaire de 10 heures, il doit, dès le pied posé au sol, être immédiatement opérationnel. Mais, était-ce vraiment le cas des 60 collaborateurs qui ont voyagé avec lui, ce qui a nécessité alors un avion de taille adaptée ? À l'évidence, il y a eu dans cette affaire un défaut d'organisation et de synchronisation dans l'utilisation des moyens aériens gouvernementaux.

Nous n'avons évoqué ici que des dossiers intéressants l'État. Chacun sait, par ailleurs, que la gabegie n'est pas absente de la gestion des collectivités locales et que la France a la réputation d'être le pays des ponts et des ronds-points qui ne servent à rien.

Au moment même où nous écrivons ces lignes nous apprenons que la SNCF, dans le cadre du futur RER *Éole*, a construit, pour 50 millions d'euros, une nouvelle gare au mauvais endroit à Mantes-la-Ville dans les Yvelines. Cette « maladresse » serait due à une insuffisance de dialogue entre l'entreprise ferroviaire et les collectivités locales concernées. Il est vrai qu'avec une dette qui atteindra 50 milliards d'euros en 2020, il s'agit là, pour cette entreprise publique, d'une goutte d'eau.

Cependant, au regard de tout cela, on se souviendra du retrait de 850 millions d'euros sur le budget de la Défense 2017 ayant occasionné la démission du chef d'état-major des Armées...

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

1/ Les chiffres donnés ci-après ne sont pas certifiés à l'euro près, mais ce sont des ordres de grandeur (valeur 2017) parfaitement fiables. Porte-avions à propulsion classique : 3 milliards

d'euros ; frégate multi missions FREMM: entre 800 millions et un milliard d'euros ; avion Rafale: 110 millions d'euros ; hélicoptère Tigre version appui destruction (HAD) : 38 millions d'euros-version appui protection (HAP) : 29 millions d'euros ; hélicoptère de transport NH90 : 20 millions d'euros ; équipement Félin du fantassin : 42 000 euros ; fusil d'assaut HK 416 : 12 000 euros.

Mort pour la France ?

Lettre d'information d'avril 2018

En offrant librement sa vie contre celle d'un otage, le colonel Beltrame a fait preuve d'un sens du devoir hors du commun. En acceptant d'affronter désarmé un islamiste fanatique et déjà trois fois meurtrier, il a montré un courage exceptionnel. Mais, sans aucun doute, en faisant ce geste cherchait-il à neutraliser cet ennemi absolu de la France et des Français.

Son combat dans le centre commercial nul n'en connaît les détails. Il ne lui a pas permis de survivre, ni son ennemi d'ailleurs. Mais par son geste, il a donné l'exemple du combattant ; il a appelé la France à se redresser et à lutter contre cet ennemi insidieux que l'on nomme ici, dans notre pays et en Europe, « djihadiste » ou « terroriste islamiste », et au Moyen-Orient, « combattant de l'État islamique », en fait les deux faces d'une même pièce.

Il ne s'agit pas seulement de résister comme si le combat était d'ores et déjà perdu et comme si l'on se résignait à une attitude purement défensive, mais au contraire d'être offensifs avec pour seul but : la victoire. Il ne s'agit pas de libérer notre pays d'un quelconque occupant, mais d'éradiquer définitivement un ennemi sournois, parfois infiltré ou regroupant des traîtres à sa solde, qui cherche à s'imposer par la terreur, à conquérir un territoire, le nôtre, et à asservir notre peuple.

Car ce combat est en réalité une guerre qu'il nous faut nommer et conduire jusqu'au bout. Elle est très différente des guerres du XX^e siècle contre les deux grands totalitarismes l'un athée, le communisme, qui menaça notre pays pendant 70 ans, et l'autre païen, le nazisme, pendant plus de 10 ans.

Ce troisième totalitarisme, nourri d'une idéologie à caractère religieux, l'islamisme, vise des objectifs de conquête comparables aux deux premiers. En revanche, ses modes d'action sont spécifiques alliant sauvagerie, rusticité, mais aussi nouvelles technologies de la communication, flux financiers d'origine pétrolière, trafics en tout genre et fanatisme religieux adossé à l'islam.

La France mène une guerre assumée contre l'État islamique (Daech) en Irak, en Syrie (opération *Chammal*) et au Sahel (opération *Barkhane*). Des soldats meurent pour la France dans ces pays étrangers. Mais nous savons que cette guerre se mène aussi sur le front intérieur, l'arrière, où des soldats comme le colonel Beltrame meurent également pour la France.

Alors pourquoi refuser le titre de *Mort pour la France* à ceux qui, en France, combattent cet ennemi souterrain, le même que celui qui opère en Europe ou au Moyen-Orient, qui a massacré à Paris et à Mossoul avec le même but de guerre ? Pourquoi le nom de ceux qui meurent sur le territoire national dans le combat contre l'ennemi islamiste ne figurerait-il pas sur nos monuments sous la même mention *Mort pour la France*, que ceux qui tombent en opération extérieure ? Leurs familles y seraient sensibles et leurs enfants fiers, et cela aurait une toute autre signification que l'inscription *Mort pour le service de la Nation* qui leur est seulement accordée actuellement.

Le président de la République a nommé l'ennemi, l'islamisme, dans la cour d'honneur des Invalides, mais ne lui a pas déclaré la guerre comme l'avait fait son prédécesseur (sans d'ailleurs la mener avec toute la vigueur et la détermination qui s'imposent). Il a bien fait référence à des héros qui ont participé à des actions dont nul ne peut contester le caractère guerrier. Mais tout se passe comme si on ne voulait pas que les Français, puissent être en guerre sur le territoire national contre un ennemi pourtant nommé. Est-ce parce que parmi eux il y a des Français, véritable « cinquième colonne » dont d'ailleurs, le ministre de la Défense précédent refusait de reconnaître l'existence dans son opuscule *Qui est l'ennemi ?*

Si la mort au combat sur le sol national du colonel Beltrame a un sens et constitue un acte fondateur, c'est bien parce qu'il alerte sur le devoir de mener la guerre sur le territoire national et pointe ainsi du doigt une décision trop longtemps retardée et qui a entraîné trop de victimes. Cette décision modifierait bien des choses. Plus question de bloquer des trains, de mener des opérations de guérilla à Notre-Dame-des-Landes ou de jouer au chat et à la souris à Calais, en mobilisant des milliers de policiers et gendarmes qui seraient plus utiles à traquer les trafiquants, à quadriller certains secteurs dans les villes pour rechercher les armes, les indices d'attentats et les traces de trafic.

L'entrée en guerre susciterait l'esprit civique, renforcerait la cohésion, conduirait à un afflux de renseignements et permettrait d'éradiquer avec la plus grande rigueur ces terroristes meurtriers et leurs complices. Le cadre juridique actuel ne permet pas hélas de mener la guerre comme il conviendrait afin d'obtenir des résultats décisifs.

Mais accepterons-nous indéfiniment d'être régulièrement victimes d'attentats aveugles (soi-disant inévitables ???), d'organiser des marches blanches, de faire preuve de compassion envers des victimes innocentes, ou allons-nous enfin entendre le message écrit au prix du sang que le colonel Beltrame nous a adressé : « *Battez-vous, c'est un combat qu'il nous faut mener, une guerre à gagner pour rester libres* » ?

L'ASAF, qui regroupe en son sein des Français de tous âges, de tous partis politiques, de toutes croyances, demande aux lecteurs de cette lettre, adhérents ou non, d'exprimer par un court message leur soutien pour que les soldats tués au combat sur le sol national ou à l'étranger, contre l'ennemi islamiste, soient considérés comme *Morts pour la France*. (Pour déposer votre message, cliquez [ICI](#)).

La RÉDACTION de L'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Des dividendes qui ont un coût

Lettre d'information de mai 2018

Une saignée sournoise

La réduction continue de l'effort de Défense depuis plus de 30 ans, illustrée par l'expression « *tirer les dividendes de la paix* » chère à monsieur Fabius et poursuivie inexorablement jusqu'en 2015, a conduit à un affaiblissement continu et excessif des armées françaises. Celles-ci sont aujourd'hui condamnées à faire appel à certains pays pour compléter les capacités indispensables à la conduite des opérations dans lesquelles elles sont engagées.

En raison du silence imposé aux chefs militaires pendant des décennies, au prix d'ailleurs de la démission de plusieurs d'entre eux, et en l'absence d'une puissante association de soutien à l'armée, les Français n'ont pas su, ni pu, ni parfois voulu, mesurer les conséquences qu'aurait à long terme un tel choix politique qui bafouait l'exigence formulée par le fondateur de la V^e République : « *la Défense est le premier devoir de l'État ...* ».

Le plus invraisemblable est que les milliards de francs puis d'euros prélevés silencieusement et régulièrement sur le budget de la Défense n'ont pas servi à contenir la dette ou à réduire les déficits budgétaires. Ces sommes considérables ont permis aux gouvernants, toutes tendances confondues, de tenter vainement d'acheter la paix sociale...

Une armée diminuée et amputée

Les armées, jamais soutenues autrement que par les paroles lénifiantes de discours convenus prononcés lors des cérémonies officielles, n'ont donc pas disposé des ressources financières suffisantes pour garantir l'autonomie stratégique proclamée, porter les ambitions politiques affichées et conduire les missions de guerre qu'elles ont dû mener avec les seuls moyens nationaux.

Elles ont dû abandonner des capacités opérationnelles et retarder le renouvellement de certains matériels et équipements qui leur font défaut aujourd'hui. Le soutien d'alliés, dont les intérêts ne convergent pas toujours avec les nôtres, a inévitablement un prix masqué, non médiatisé, mais considérable à payer : celui de la souveraineté limitée.

Lors de la présentation de la précédente LPM 2014-2019, le ministre de la Défense d'alors affirmait qu'en 2019, à l'issue de cette loi, les armées pourraient faire l'opération « *Serval en national* ».

Est-ce si sûr alors que la situation internationale s'est tendue, que les relations avec nos partenaires d'alors ont changé et que nous n'avons pas comblé au cours des dernières années de la précédente loi de programmation, l'ensemble de nos lacunes capacitaires ?

Quel est le prix de la dépendance ?

Si nous avons acquis auprès des États-Unis des drones *Reaper* d'observation et de renseignement incontournables pour conduire nos opérations au Sahel compte tenu de nos faibles effectifs au sol (moins de 4 000 hommes) pour contrôler un si vaste territoire (10 fois la France), nous ne pouvons cependant les mettre en œuvre qu'avec le soutien américain pour la formation des équipages. En outre, ces moyens s'avèrent insuffisants au point que nos « grands alliés » nous approvisionnent largement en renseignements.

Nos *Rafale* et *Mirage* déployés au Tchad, qui interviennent sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne, dépendent largement des ravitailleurs américains, tant les nôtres (*C 135*) sont anciens (plus de 50 ans d'âge), limités en nombre et souvent indisponibles. Il est certes prévu réceptionner les *MRTT Phenix* au cours de la prochaine LPM 2019-2025, mais en attendant il nous faut accepter cette dépendance qui est identique dans l'opération *Chammal*.

Enfin, après le bombardement de certains sites chimiques en Syrie, la Russie pourrait nous refuser la location de ses avions très gros porteurs *AN 124*. Mais alors qui peut, en dehors des États-Unis, proposer à la France une alternative aux avions russes ? En effet, la douzaine d'*A 400 M* livrés à ce jour a une faible disponibilité qui constitue une préoccupation du chef d'état-major de l'armée de l'Air, et ce nouvel appareil n'a pas encore atteint sa pleine maturité opérationnelle. Enfin, ses capacités de transport (25 t sur 4 500 km), sont certes le double de celles du *Transall*, mais elles n'en font pas pour autant un avion très gros porteur de la classe des *AN 124 russes ou ukrainiens* (120 t sur 4 800 km) ou *C5 Galaxy* américains (plus de 100 t sur 5 500 km).

Les Britanniques, souvent décriés, nous ont déjà fourni un appui logistique : des ravitailleurs *MRTT* et des *C17* d'origine américaine (75 t sur 4 500 km) dont ils disposent en plusieurs exemplaires depuis des années. Ils déploient aujourd'hui des hélicoptères de transport lourd dont nos armées ne disposent pas !

Une souveraineté à retrouver

Dans ces conditions, comment imaginer que notre pays, qui n'a pas les capacités militaires nationales suffisantes pour assurer les missions dans lesquelles les gouvernements successifs l'ont engagé, ne doive pas donner des contreparties à ce soutien extérieur ?

Cette dépendance a été illustrée récemment par le refus des États-Unis d'accorder à la France le droit d'exporter à l'Égypte les missiles air-sol *Scalp* au prétexte qu'ils comprenaient des microprocesseurs fabriqués par l'industrie américaine, retardant ainsi l'exportation d'une douzaine de *Rafale*.

Alors que le projet de LPM 2019-2025 prévoit de remonter l'effort de Défense de 1,5% en 2017 à 2% du PIB (hors pensions) en 2025, il est indispensable que les engagements budgétaires pris soient respectés, tant pour l'année de transition 2018 que pour les 7 années de la LPM. Ils devraient même être accrus s'il apparaissait que le coût de la modernisation de la force nucléaire

de dissuasion ralentisse la remise à niveau des forces conventionnelles dont l'engagement opérationnel n'est pas près de faiblir au vu de l'évolution des menaces rappelées dans la dernière revue stratégique.

L'ASAF continuera à alerter les parlementaires et à dénoncer à l'opinion publique, autant que nécessaire, les éventuelles dérives et les mesures qui ne permettraient pas aux armées de disposer des moyens assurant à la France l'intégralité de son autonomie stratégique.

La RÉDACTION de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Éducation nationale et Armées, des relations nouvelles

Lettre d'information de juin 2018

Le projet de service national universel, quelle que soit sa forme qui, jusqu'à aujourd'hui, reste très floue, pourrait être l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale et celui des Armées d'établir de nouvelles relations basées sur une meilleure connaissance mutuelle et une compréhension réciproque du rôle de chacun.

Deux ministères distincts pour des missions différentes

L'institution militaire, aujourd'hui *ministère des Armées*, n'a pas vocation à assurer le brassage social de tous les jeunes de 18 ans qui vivent sur notre sol, ni de leur inculquer la notion de respect et les règles de comportement civique. Il n'empêche qu'elle y contribue. La mission éducative de ce futur service, à caractère non militaire, telle qu'elle semble aujourd'hui définie par le président de la République, ne s'inscrit pas dans la finalité du ministère des Armées qui est de préparer et d'engager par les armes des unités militaires au combat, ce qui peut aller, si la mission l'exige, jusqu'au sacrifice des hommes et des femmes qui y servent.

D'ailleurs les Armées ne disposent ni des cadres en nombre suffisant, ni des moyens matériels et financiers nécessaires pour prendre en charge annuellement tous ces jeunes, alors qu'elles peinent déjà à assurer leurs propres missions. En revanche, elles cultivent au quotidien, en leur sein, les valeurs recherchées par le président de la République car elles sont à la base de la cohésion et de la discipline indispensables au combat.

En outre, la France dispose par ailleurs d'un *ministère de l'Éducation nationale* qui accueille gratuitement, pendant au minimum 13 ans (en principe de 3 à 16 ans), tous les jeunes qui vivent sur son sol, aussi bien français qu'étrangers. Comme son nom l'indique, il lui revient donc d'assurer, en liaison étroite avec les parents, une fonction d'éducation, notamment civique, fondée, en particulier, sur le respect d'autrui sans lequel il ne peut y avoir de vie collective. Il est également de sa responsabilité de révéler et de développer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale française, ce qui implique des devoirs et des droits sans lesquels il ne peut y avoir de Nation rassemblée et libre. Cette institution, forte d'un million de cadres, a le devoir de transmettre à tous les jeunes Français, non seulement et en priorité des savoirs, mais aussi un savoir-être individuel et collectif.

Se connaître, échanger et partager

Les menaces, qui pèsent aujourd'hui directement sur nos concitoyens et sur notre territoire, constituent une occasion nouvelle pour rapprocher les deux institutions. Les clivages liés aux guerres d'Indochine et d'Algérie s'estompent avec le temps et nombre de cadres ressentent de chaque côté, intuitivement, l'exigence de mieux se connaître pour relever ensemble et plus efficacement les défis auxquels notre pays est confronté.

Les Armées, qui recrutent plus de 20 000 jeunes Français par an, sont naturellement intéressées au premier chef par la qualité de l'enseignement reçu par les jeunes qui sortent du système scolaire. Mais elles peuvent aussi partager leur expérience au bénéfice de certains aspects de la formation des enseignants.

Les moyens matériels détenus par des unités - voire des écoles militaires - et des établissements scolaires dans une même ville ou région peuvent parfois se compléter. On a vu, par le passé, les moyens audiovisuels d'une école militaire et certains de ses instructeurs former, dans ses murs, des étudiants de l'université locale à l'expression orale et aux techniques de l'entretien. En contrepartie, des élèves militaires suivaient des cours de langues rares à l'université. On peut d'ailleurs vivement regretter la diminution drastique du nombre de places offertes, dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur, à des officiers que ce soit à l'université ou dans de grandes écoles. Il y avait là, outre l'importance pour les Armées de doter certains de leurs officiers de diplômes d'écoles prestigieuses, une occasion enrichissante de rencontres entre étudiants, enseignants et militaires où chacun apprenait des autres.

Cette pratique pourrait être relancée, comme, à l'inverse, la formation initiale des jeunes enseignants pourrait être complétée par des stages de plusieurs semaines au sein des forces armées afin d'approfondir leur connaissance et compréhension d'un milieu qui leur est, depuis la suspension du service national obligatoire, hélas trop souvent méconnu.

Ils découvrirait, par exemple, comment les Armées détectent, encouragent et promeuvent les talents chez les engagés et récompensent l'excellence. Ils y verraient aussi comment les Armées inculquent la discipline plus par consentement que par coercition, veillent à une stricte laïcité, exigent le respect des personnes et des biens comme celui de la propriété et de l'hygiène, assurent la formation aux gestes de premiers secours et pratiquent la formation continue tout au long du déroulé de carrière de leurs membres.

Davantage de cadres militaires pourraient intervenir dans les établissements scolaires devant les élèves, y compris et peut-être prioritairement dans les quartiers dits difficiles, pour mieux faire connaître les perspectives de carrière à des jeunes provenant de milieux défavorisés. Sans démagogie aucune, ces élèves découvrirait alors l'existence dans les Armées d'une réelle « méritocratie » et la possibilité d'un « escalier social » ouvert à tous grâce au pouvoir égalisateur de l'uniforme.

Il existe à l'évidence, entre l'Éducation nationale et les Armées, de nombreux domaines où de fructueux échanges sont possibles. Si, dans ces deux institutions, de nombreuses individualités y sont prêtes, il reste encore de vieux réflexes idéologiques qui font que « le système » encore trop souvent s'y oppose. Ce serait pourtant un signe fort donné par notre pays de sa volonté de mettre en œuvre une stratégie globale visant à mieux relever le redoutable défi de la cohésion nationale qui seule peut garantir *in fine* notre indépendance, notre sécurité et notre liberté.

La RÉDACTION de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

La campagne de Russie

Lettre d'information de juillet 2018

L'équipe de France vient d'être « sacrée » championne du monde de football à Moscou. Notre pays, en liesse, reprend confiance en lui et exprime sans complexe sa fierté ; les drapeaux fleurissent et la Marseillaise ne cesse d'être entonnée. Ce retour d'une campagne victorieuse renforce, pour un temps, le sentiment d'appartenance des Français, d'autant que l'on préfère appartenir à un pays qui gagne et qui réussit ce qu'il entreprend. On est loin des propos culpabilisants d'une repentance proclamée par idéologie ou ignorance. Faisons ainsi reprendre conscience aux Français qu'ils appartiennent à une « *grande Nation* », qui souhaite le demeurer

1- Il est cependant évident que cette campagne victorieuse n'a pas grand-chose à voir avec une opération militaire. Point de morts ou de blessés, pas d'asservissement en cas de défaite.

Cette campagne a été conduite par un entraîneur et une *équipe* de 23 joueurs soutenus quotidiennement et au plus près par vingt membres du « *staff* » pour une campagne de cinq semaines précédée de trois semaines de cohésion à Clairefontaine. Sept matches de 90 minutes, soit 10h30 de jeu, d'affrontement sur un *terrain* plat soigneusement entretenu d'environ 105 m sur 68 m et selon des règles bien précises imposées par un arbitre doté de tous les pouvoirs ou presque sur les joueurs. Les *forces et faiblesses* des équipes ainsi que leur tactique et leur dispositif étaient bien connus de leurs adversaires.

Enfin cette équipe de France a été *soutenue* durant les cinq semaines par tous les médias et l'ensemble des Français même si ceux-ci s'avèrent parfois exigeants. Ce soutien est indispensable aux joueurs tenus de surmonter la responsabilité qui leur est imposée par la Nation.

Il n'échappe donc à personne que ces matches n'ont rien à voir avec les combats que conduisent nos soldats depuis 2013, au Sahel.

2- De cette campagne de Russie, il est pourtant possible de tirer des enseignements pour la Nation, car les principes d'action utilisés, mis en œuvre au quotidien par les militaires, sont ceux qui mènent au succès.

Un constat préalable

Les Français sont, dit-on, individualistes mais combien de pays en Europe et dans le monde possèdent autant d'équipes de niveau mondial ou européen dans les grands sports : football, handball, basket-ball, volley-ball et rugby ? Il y a sans doute un goût prononcé pour les jeux de ballon, mais aussi bien d'autres raisons qui devraient nous réjouir.

Formation et sélection sont à la base de tout succès

Il existe en France, au moins pour le football, un système de formation et de sélection remarquable, constitué par un maillage dense de centres de formation et des cadres de grande qualité qui se dévouent à former avec le souci de détecter les meilleurs et faire émerger les

sujets d'élite. Outre le brassage de dizaines de milliers de jeunes entre 8 à 18 ans, ces cadres participent à l'éducation à la discipline et au respect par le biais des règles du jeu.

Le sport, école du respect mais aussi du dépassement où se croisent des jeunes venus de tous les horizons, ne constitue-t-il pas, de fait, une école de civisme performante ? Point n'est donc besoin d'un illusoire service national universel (SNU) d'un mois (en deux fois quinze jours ???), mort-né malgré l'acharnement thérapeutique dont il est l'objet. On trouve dans l'Éducation nationale, qui dure 13 ans au minimum et où la dimension sportive pourrait être développée, tous les ingrédients pour faire d'enfants de 3 ans, des adolescents de 16 bien dans leur peau sous réserve de s'approprier et d'appliquer les principes mis en œuvre ces dernières années dans le football par Didier Deschamps : goût du travail bien fait, respect des autres et des règles.

Un sélectionneur et un staff pour l'encadrement

Il n'y a pas de succès sans chefs de valeur comme l'ont été Aimé Jacquet, Didier Deschamps ou Daniel Costantini pour le handball. Les Gaulois ont besoin de chefs dont l'autorité est reconnue, exigeants pour eux-mêmes et pour les joueurs, plaçant le travail, l'esprit d'équipe et le goût de vaincre comme conditions premières du succès.

Dans cette équipe, comme dans toute équipe gagnante, chaque joueur sait qu'il ne possède pas tous les talents mais qu'il doit s'appliquer à tirer le meilleur parti de celui dont il a hérité et à en faire bénéficier l'équipe.

Nous sommes loin du système des joueurs « vedettes » recherchant avidement le succès pour eux-mêmes, ce qui mène infailliblement aux catastrophes. C'est d'ailleurs ce qui a conduit Didier Deschamps à se priver de joueurs au talent « footballistique » indéniable, mais qui auraient pu, selon lui, nuire à la cohésion de l'équipe.

Un pays qui soutient

« *Unie, la France est invincible* » disait l'Empereur. La France a exprimé sa foi et son soutien indéfectible aux Bleus.

Dans moins de 4 mois nous célébrerons l'Armistice de 1918 et l'ASAF aurait souhaité qu'à cette occasion, le message officiel rappelât que la cohésion de la Nation et la façon exemplaire dont « l'arrière a soutenu l'avant » furent les raisons premières de notre victoire sur l'Allemagne. Les Français n'ont en effet jamais cessé de soutenir leur armée jusqu'aux derniers jours de la Grande Guerre.

Ce qui était valable hier et tout au long des quinze siècles de notre Histoire l'est toujours autant, que ce soit pour gagner une coupe du monde ou pour vaincre un ennemi qui « *vient égorger nos fils et nos compagnes* ».

Cette victoire des Bleus rappelle à tous les Français que notre pays doit viser haut et avoir une ambition digne de son Histoire. La France ne pourra demeurer la même que si elle dépasse ses divisions, conjugue ses talents, rassemble ses forces, et si ses responsables ont pour première préoccupation de servir l'intérêt national.

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Questions impertinentes d'été

Lettre d'information d'août 2018

Disponibilité des principaux matériels militaires : triste bilan

La réponse de la ministre des Armées datée du 3 juillet à la question posée par le député François Cornut-Gentille le 13 février sur la disponibilité des principaux matériels de l'armée française en 2017 n'est pas, hélas, une fausse nouvelle (*fake news*), même si elle est sidérante. Pour donner un exemple, le taux moyen de disponibilité opérationnelle des aéronefs (avions et hélicoptères, tous types confondus) oscille entre 20 et 50%. Ce n'est naturellement pas le fait du gouvernement actuel, mais c'est bien la conséquence directe d'une diminution régulière depuis 30 ans de l'effort de Défense conjugué à un suremploi de nos forces. On mesure aujourd'hui le résultat très concret des pseudo « dividendes de la paix ». La paupérisation des armées est telle qu'elle n'est plus tenable. Un vigoureux effort financier est annoncé ; s'il est confirmé, on pourra en mesurer les premiers effets à la fin de l'année. Mais avec une économie atone, une dette de 2 200 mds €, qui nous déleste de 45 mds d'intérêts versés à fonds perdu tous les ans (soit une fois et demi le budget de la Défense), et la modernisation jugée indispensable de la force de dissuasion dans les années à venir, pourrions-nous tenir les objectifs de la loi de programmation militaire votée peu avant les vacances et remonter à un taux de disponibilité des matériels qui ne devrait jamais descendre en dessous de 80% ?

La sécurité du chef des Armées : refuser toute forme de vulnérabilité

L'affaire Benalla ne serait effectivement « *qu'une tempête dans un verre d'eau* » si elle ne révélait une situation surprenante et une fragilité à peine croyable concernant l'entourage immédiat du président de la République, chef des Armées.

Car enfin, comment croire qu'un jeune homme de 26 ans se soit vu confier la sécurité du président de la République au point d'être omniprésent lors de ses déplacements et toujours au plus près du couple présidentiel ?

Par ailleurs, les faveurs dont il a bénéficié n'incitent-elles pas à s'interroger à propos des capacités d'influence sur le chef des Armées que cet homme aurait pu avoir éventuellement dans des domaines encore plus sensibles ?

En effet, on ne peut ignorer que tout chef d'État est la cible prioritaire des services étrangers et que placer dans leur entourage immédiat une personne « de toute confiance » est un objectif qu'ils visent...

Autonomie stratégique : ces alliés qui nous imposent leur loi

La loi *ITAR* (*International Traffic in Arms Regulations*) permet aux États-Unis d'interdire l'exportation de matériels militaires par un pays étranger si ces matériels comprennent des composants fabriqués par l'industrie américaine. Ainsi nous avons vu en février que l'exportation de *Rafale* à l'Égypte avait été retardée car les missiles français *Scalp* comprenaient quelques « puces américaines ». Demain peut-être, la France ne pourra plus exporter ses *Rafale* aux EAU d'autant que ceux-ci entrent en concurrence avec les *F35* américains...

Mais qu'en sera-t-il pour la construction de nos prochains sous-marins à propulsion nucléaire dont les turbines sont sous pavillon américain puisque fabriquées au Creusot par *Thermodyn*, filiale de *General Electric* depuis 2 000 ?

Qu'en serait-il après-demain de la catapulte destinée à équiper l'éventuel successeur du porte-avions *Charles de Gaulle*, puisque ce système complexe, indispensable au lancement des avions, n'est fabriqué que par les États-Unis ?

L'Europe de la Défense doit chercher en priorité à renforcer l'autonomie stratégique des pays européens. Mais hélas, il semble que nombre de nations européennes ont déjà « sous-traité », au moins partiellement, leur défense aux États-Unis en achetant leur matériel militaire plutôt que celui fabriqué en Europe ?

Intérêt général : des entreprises fragilisées, la France affaiblie

Grève perlée à la SNCF depuis plus de 3 mois et grèves ponctuelles à Air France illustrent clairement le parti pris de certains organismes de privilégier la défense de leurs privilèges et d'intérêts catégoriels au détriment de l'intérêt général et du bon sens.

Ces deux grèves affaiblissent notre économie et portent gravement préjudice à la crédibilité de notre pays. Comment relever les immenses défis qui nous attendent dans tous les domaines et en particulier dans celui de la lutte contre les terroristes si de telles attitudes irresponsables se prolongent ? Faut-il rappeler que « *nous sommes en guerre* » !

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Politique étrangère et engagement opérationnel

Lettre d'information de septembre 2018

La France déploie en permanence 30 000 militaires en posture opérationnelle. Parmi ceux-ci, la moitié l'est dans des pays étrangers pour y remplir des missions de stabilisation ou des missions de combat. Ces engagements se déroulent souvent dans la durée sur des terrains éprouvants tant pour les hommes que pour les matériels.

Le volume de nos armées, l'état de leurs équipements, les finances de notre pays et les risques encourus par nos soldats doivent conduire les Français à s'assurer que la stratégie militaire et opérationnelle conduite par nos dirigeants s'inscrit bien dans une stratégie générale, c'est-à-dire dans une politique, claire et de long terme. Cela impose que notre politique étrangère se fasse en cohérence avec les capacités militaires réelles de nos armées : effectifs, disponibilité des matériels, bases et vecteurs de projection permettant des actions dans la durée, ...

Proche-Orient : mener une *realpolitik*

La France contribue, pour des raisons historiques et depuis plus de 40 ans, à la stabilisation du Liban submergé par les réfugiés : Palestiniens ayant été expulsés hier de leurs terres, Syriens et Irakiens fuyant aujourd'hui les massacres.

Depuis la Jordanie et l'Irak, nos avions et notre artillerie ont participé efficacement à la réduction de l'État islamique. Pour autant les terroristes survivants, endurcis par les combats, vont devenir nos ennemis directs au Sahel, constituer un risque important contre nos intérêts et nos ressortissants dans les pays musulmans d'Asie et faire peser une menace meurtrière en France s'ils parviennent à rejoindre le territoire national.

Dans ces conditions la France peut-elle continuer à ignorer, voire à rejeter, le gouvernement officiel syrien, soutenu militairement par les Russes, dont l'armée a repris le contrôle de l'essentiel de la Syrie ? En effet, comment peut-on encore ne pas comprendre que la stabilité du Liban et la sécurité de nos forces qui y sont déployées sous l'égide de l'ONU passent, pour une part, par des échanges d'informations avec le gouvernement de Damas et ses services de renseignement ?

RCA : refuser le chaos silencieux

En 2015, la France est intervenue en République centrafricaine après avoir suivi en direct son invasion venue du nord par la Séléka soutenue par des Tchadiens et des Soudanais armés.

Les massacres qui se sont déroulés peu après, notamment à Bangui, ont contraint la France à intervenir dans le but d'arrêter les bains de sang. Mais, pour ne pas avoir décidé d'agir plus tôt dans le nord dès le début de l'invasion, la France a laissé se détériorer très rapidement une

situation au point que les effectifs militaires initiaux envoyés sur place (moins de 1 000 hommes) furent totalement insuffisants pour rétablir le calme à Bangui (800 000 habitants) et dans un pays plus grand que la France (625 000 km²).

Une force militaire aux capacités opérationnelles réduites, envoyée trop tard pour remplir une mission à la fois floue et pour tout dire impossible, telle fut l'expression de la politique française dans ce pays où nous sommes présents depuis l'indépendance en 1960.

Faute d'avoir une vision politique de long terme, la France n'a pas cessé d'y intervenir militairement. Ce pays dont la position est stratégique entre l'Afrique du Sahel et celle de la forêt, à la charnière entre les États qui bordent à l'est l'océan Indien et à l'ouest l'océan Atlantique, ce territoire vaste, sous-peuplé (5 millions d'habitants) au potentiel minier et surtout agricole considérable, est méconnu et oublié des dirigeants français.

Bien connu en revanche par nombre de militaires, ce pays, certes enclavé, mais véritable clef de voûte des pays africains est une proie facile susceptible de devenir rapidement un enjeu pour ses voisins et les grandes puissances (les Russes viennent d'y renforcer leur présence militaire en y envoyant près de 200 coopérants, la Chine y a acheté des terres,). Il mériterait une politique française de long terme.

L'Europe doit se défendre ou elle disparaîtra

L'OTAN a-t-elle encore une raison d'être ? La nouvelle situation internationale n'est-elle pas favorable à l'émancipation de notre continent vis-à-vis de l'Alliance atlantique devenue, depuis l'effondrement de l'URSS, un obstacle majeur à la constitution d'une défense européenne indépendante, en donnant à la plupart des États de notre continent l'illusion d'être gracieusement (ou presque) défendus par le puissant allié américain ? La contrepartie est qu'ils acceptent d'être dépendants politiquement et militairement de leur grand allié en restant convaincus que celui-ci viendra à leur secours au moindre bruit de bottes...

En fait l'OTAN, qui intègre en son sein un pays comme la Turquie, n'a plus de véritable raison d'être dans le contexte actuel. En revanche elle maintient de fait les pays européens sous une forme de tutelle assurée par la puissance dominante de l'Alliance. Elle contribue à faire de l'Europe un continent sans voix car sans puissance militaire commune ; pire, donne l'image d'un ensemble de pays alignés sur la politique américaine.

Mais quels pays, en Europe, en dehors de la France, souhaitent réellement l'émergence d'une puissance militaire européenne ? Tant qu'il n'y aura pas de volonté politique de chacune des nations, la situation demeurera. Ne comptons pas sur les États-Unis, ni sur la Grande-Bretagne pour y contribuer, ce serait contre leurs intérêts : « *pas de puissance sur le continent européen* ». Il nous faut donc convaincre nos alliés européens ; commençons par deux ou trois grands pays et un ou deux petits pays, définissons une ambition politique commune et cessons les querelles sur les sujets secondaires.

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Les politiques, l'État et l'Armée

Lettre d'information d'octobre 2018

A observer certains évènements récents qui se sont produits en France, on est en droit de s'interroger sur leur sens et de se demander s'ils n'expriment pas une forme de nihilisme privilégiant systématiquement le rejet d'un passé qui serait honteux plutôt que la célébration d'une histoire riche et glorieuse. Une telle attitude conduit insidieusement à fragiliser la Nation. L'autorité de l'État, si nécessaire aujourd'hui, peut-elle sortir renforcée du dénigrement de son action passée ?

Cette culpabilisation est irresponsable. Elle instille le doute, conduit à la perte de confiance et entraîne inexorablement notre pays sur la voie du déclin. Elle est d'autant plus surprenante qu'elle se développe au moment où l'État peine à exercer ses prérogatives régaliennes. Elle est d'autant plus grave qu'elle met en cause non seulement des hommes politiques mais également, et implicitement, son bras séculier l'Armée.

Le mensonge par omission

L'ASAF estime que la politique de Mémoire a pour but principal la connaissance et la compréhension de notre Histoire, qu'elle doit contribuer à rassembler les Français plutôt qu'à les diviser et à leur donner des exemples propres à renforcer leur confiance en leur pays. Cela impose de rappeler le contexte historique et le cadre géographique dans lesquels se déroulent les évènements évoqués.

La démarche du président de la République vers la famille de Maurice Audin s'est affranchie de cette exigence intellectuelle. En effet, le destin de ce militant doit être inscrit dans le soutien qu'il apportait aux terroristes poseurs de bombes du FLN qui tuaient et estropiaient chaque jour des civils innocents à la sortie des écoles ou dans les bars fréquentés par de nombreux jeunes.

Omettre sciemment ces éléments de contexte aussi fondamentaux, c'est travestir la réalité. Il n'est pas acceptable de dénigrer les décisions de l'État et condamner même implicitement l'action de l'Armée si l'on oublie de rappeler que, chaque jour, des victimes innocentes comme celles du *Bataclan* en 2015, tombaient à Alger en 1957. Les Français d'aujourd'hui pourront alors comprendre pourquoi, dans l'urgence et faute d'outils techniques plus performants pour rechercher les renseignements, tous les moyens disponibles furent utilisés pour arrêter cette hémorragie.

Une repentance trompeuse et destructrice

À entendre la surenchère de certains propos culpabilisants, on en vient, par exemple, à oublier que les terribles massacres de dizaines de milliers de harkis, qui commencent le 19 mars 1962, malgré les engagements pris, et qui vont se poursuivre massivement après l'indépendance de l'Algérie du 3 juillet 1962, sont le fait des égorgeurs et éventreurs du FLN algérien !

Cette attitude de repentance qui consiste à taire et détourner les réalités du présent, telle la sévérité des combats au Sahel contre les islamistes, en condamnant le passé est dévastatrice pour nos armées et par là même pour notre Défense. Elle sème le doute dans les esprits de nos soldats sur le bien fondé de leurs engagements opérationnels d'aujourd'hui. L'Armée est-elle condamnée à servir de bouc émissaire aux dirigeants politiques n'assumant pas leurs responsabilités du moment ? Leurs successeurs dénonceront-ils demain, dans un contexte inévitablement différent, les engagements de nos armées en Afghanistan, en Irak et au Mali contre les djihadistes ?

Enfin, cette repentance, servie *ad nauseam* à propos de l'aventure coloniale française, ne contribue-t-elle pas à faire douter les Français d'eux-mêmes et à susciter chez certains d'entre eux, fraîchement naturalisés, un désir de revanche fragilisant un peu plus la cohésion nationale ?

Plutôt que Maurice Audin, complice de terroristes, pourquoi n'avoir pas mis en avant des comportements héroïques tels celui de l'ingénieur Keller révélé récemment au grand public par une production de *France 5*, « *la source K* », ou de ce couple, parents de cinq enfants, qui s'est engagé dans la Résistance malgré les risques considérables encourus pour leur famille ? Ces trois résistants qui seront déportés et dont deux succomberont dans les camps de la mort, ne sont-ils pas les héros dont les jeunes ont besoin et que, hélas, la France ignore ?

Une Nation fragilisée

La France a célébré récemment le 75^e anniversaire de la libération de la Corse, premier département libéré. Il l'a été par le bataillon de choc, les goumiers marocains et la Résistance. Des jeunes scolaires ont été intelligemment associés aux cérémonies. Mais quelle honte d'avoir vu des élus de cette région, et non des moindres, participer aux cérémonies sans porter leur écharpe tricolore, sans chanter la Marseillaise, et déposer des gerbes sans ruban tricolore avec des inscriptions en langue corse.

Ces comportements sont-ils acceptables alors que la Constitution rappelle que « *la France est une République indivisible, que la langue officielle de la République est le français, et enfin que les partis et groupements politiques ... doivent respecter les principes de la souveraineté nationale...* » ?

Quand bien même ces dirigeants indépendantistes n'étaient pas nés alors que les résistants, les goumiers et les commandos se sacrifiaient pour le drapeau français et la liberté, devons-nous accepter dans l'indifférence ces comportements d'élus ? Si oui, de quelle Nation et de quel lien armée-nation parlons-nous ?

Une raison d'espérer cependant : les applaudissements nourris initiés par des Corses profondément français, lors des dépôts de gerbes par le consul général du Maroc en Corse puis par madame Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Les quatre dépôts de gerbes précédents, ceux des élus corses, eurent lieu dans un silence gêné et réprobateur.

L'urgence d'un État rassembleur et fort

Il est temps que les responsables politiques d'aujourd'hui cessent d'affaiblir l'État en s'érigeant en juges d'un passé qu'ils connaissent souvent mal où qu'ils observent d'un œil partisan. Ils doivent, au contraire, renforcer l'unité de la Nation, susciter le dépassement des Français en honorant les héros qui ont fait et font aujourd'hui la fierté de notre pays. Il est essentiel qu'ils se concentrent sur la tâche immense qui est la leur aujourd'hui plutôt que de dénigrer l'action de leurs prédécesseurs et de notre Armée.

La Rédaction de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

Le sens du sacrifice

Lettre d'information de novembre 2018

Comprendre hier

11 novembre 2018, 80 chefs d'État s'avancent ensemble, à pied, sous la pluie, vers l'Arc de Triomphe, et s'inclinent devant la dalle sous laquelle repose le Soldat inconnu. Quel plus bel hommage pour ce Poilu *Mort pour la France* ? Quelle plus grande marque de reconnaissance du monde à la France, pour avoir défendu la liberté avec tant de ténacité !

C'est bien une armée, composée de millions de soldats, qui a combattu pendant plus de 4 ans dans des conditions effroyables pour, avec ses alliés, freiner, arrêter puis repousser un ennemi conquérant venu de l'est afin de nous envahir et nous imposer sa volonté. Cette armée, avec celles de ses alliés, a résisté et a vaincu grâce au courage de ses soldats, à la valeur supérieure de son commandement, au soutien indéfectible de la Nation tout entière. Bref, dans l'adversité elle a tenu car, unie, elle était invincible.

Ces soldats se battaient pour défendre leur terre, leur famille, leur patrie, l'héritage qu'ils avaient reçu des générations précédentes comme le firent avant eux leurs aïeux face à d'autres invasions. Ils se battaient aussi pour la liberté à l'instar des compagnons de Jeanne d'Arc. Inlassablement, ils sont montés à l'assaut des tranchées ennemies derrière leurs chefs pour briser les chaînes qui enserraient la France sur plus de 750 km, de la mer du Nord à la Suisse, jusqu'au jour où, sous les coups de boutoir répétés, ces chaînes cédèrent.

Se souvenir aujourd'hui

Un siècle plus tard, le chef des armées françaises a voulu parcourir le front où se déroulèrent ces combats acharnés. Ce fut d'abord Strasbourg, symbole du retour des provinces perdues après la défaite de 1870, puis le village des Éparges où son Maire a su décrire, dans l'intimité, avec autant de passion que de talent, la violence des combats où furent tués ou blessés des dizaines de milliers d'hommes - dont Maurice Genevoix - pour la conquête d'une crête. Le Président y a exprimé un superbe hommage aux Poilus. Il a visiblement médité sur les champs de bataille où s'est joué le destin de la Patrie.

Mais au-delà de cette « itinérance », et dans les profondeurs de la Nation, c'est tout le pays, notamment les plus jeunes Français, qui se sont mobilisés pour découvrir leur passé à travers l'histoire de leur famille, de leur quartier, de leur village pendant la Grande Guerre. D'innombrables actions ont été menées avec l'appui de la mission du Centenaire. Si elles n'ont pas toujours fait « la une » de l'actualité, elles ont cependant remué en profondeur les jeunes

générations en leur permettant de découvrir leur passé, de renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Il ne s'agissait pas de générer chez eux la haine de l'ennemi mais une admiration croissante pour ces aïeux, ces Anciens, qui à 20 ans ont accepté de donner leur vie pour eux.

Les polémiques sont bien peu de choses au regard de ces immenses sacrifices et douleurs ! Seule la France, qui paya le plus lourd tribut au regard de sa population, pouvait rassembler autant de nations autour d'elle le 11 novembre 2018. Jamais, en effet, aucun peuple d'un pays démocratique n'a accepté, dans l'Histoire, un tel taux de sacrifice. Les 40 000 étrangers qui sont venus s'engager en France témoignent que le monde reconnaissait alors la France comme étant le pays de la Liberté. Ce qui fera écrire à de Gaulle dans ses *Mémoires* : « Il existe un pacte multiséculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde. »

Agir pour demain

Après cette victoire si chèrement acquise, la paix ne fut pas au rendez-vous espéré. La paix ne se décrète pas, elle se construit et les armes doivent la garantir en permanence. La France, saignée à blanc par ces 52 mois de guerre, était affaiblie, épuisée. Sa démographie était insuffisante, les destructions matérielles considérables et les dettes contractées auprès des Américains durent être remboursées très vite. Notre pays fut contraint d'accepter certaines exigences des Alliés et des promesses qui ne seront pas tenues. La paix a été perdue. 20 ans après le traité de Versailles, la Seconde Guerre mondiale éclatait.

Une nation unie, une armée forte sont nécessaires à un peuple qui veut rester libre : tels sont les enseignements essentiels de la Grande Guerre pour aujourd'hui, tout comme la nécessité du courage à tous les niveaux, l'amour de sa patrie jusqu'au sacrifice et la conscience qu'elle est un héritage à enrichir et à transmettre. Bref, être un peuple fier et assumant sans aucune réserve son Histoire est une condition indispensable pour être ouvert et comprendre les autres peuples.

Les menaces n'ont pas cessé depuis la Seconde Guerre. La réconciliation franco-allemande marque la fin d'une guerre de 75 ans avec les Allemands. Mais pour demain, que constate-t-on ? Un nouveau totalitarisme : l'islamisme, des Alliés dont nombre d'intérêts divergent, des champs de compétition, d'affrontement, de bataille nouveaux et la guerre hors limite dont parlent les Chinois.

Face à cette situation, la France doit viser l'excellence dans tous les domaines car elle sait qu'elle pèse moins de 1% de la population mondiale. Pour autant elle dispose d'atouts considérables souvent mal valorisés. Il lui faut mieux s'organiser, faire preuve de plus de méthode et de constance dans les choix stratégiques ainsi que dans l'action. La France doit donc d'abord être forte. Mais elle sait que certains défis à relever exigent d'elle de s'associer à d'autres nations.

La France doit contribuer à faire émerger une « Communauté des nations européennes » au sein de laquelle ceux qui veulent développer des projets en commun s'associeront à l'instar de *Galileo*, le *GPS* européen, qu'aucun pays n'aurait pu réaliser seul, et qui, achevé ensemble, donne à chaque État une plus grande indépendance. Cette communauté des nations européennes

doit avoir pour objectif de renforcer l'indépendance des nations d'Europe, de préserver leur identité, de garantir leur Défense et leur liberté.

La paix sans la liberté s'appelle l'esclavage et cette liberté, jamais acquise, se défend au quotidien, dans tous les domaines de l'activité des hommes.

La Rédaction de l'ASAF

www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)

De l'année de la mémoire à celle de l'espoir

Lettre d'information de décembre 2018

Les tweets du président américain

Les *tweets* du président Trump sont naturellement destinés en priorité à son opinion publique. Cependant, et sans entrer dans une quelconque polémique, ils nous offrent l'occasion de rappeler à nos amis américains quelques éléments de notre histoire commune qu'ils n'ont sans doute pas l'occasion d'apprendre à l'école ou par leurs médias.

De très nombreux jeunes Français, encadrés par leurs professeurs, sont allés se recueillir à Verdun pour honorer le sacrifice des 300 000 Poilus morts pour la France, mais aussi dans les cimetières américains de Colleville et de Saint-James, en Normandie, devant les 15 000 tombes de *GI's* tombés sur notre sol.

Ils savent que, durant la Première Guerre mondiale, les États-Unis ne sont venus soutenir notre pays avec leurs troupes qu'à partir de juin 1917, que leurs soldats ont été instruits et équipés, notamment en chars et en artillerie, pour l'essentiel par la France et qu'ils n'ont pu être engagés au combat qu'en juillet 1918.

À son retour de la cérémonie du Centenaire du 11 novembre 1918, en France, monsieur Trump, a-t-il rappelé à ses compatriotes que les Français ont eu 1,4 million de soldats tués pour 38 millions d'habitants quand les États-Unis, dans un temps certes beaucoup plus court, n'en ont compté que 50 000 pour une population de 95 millions ? Leur a-t-il dit que le Sénat américain n'avait pas ratifié le traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919 bien qu'il fût pourtant très inspiré par les idées de leur président de l'époque, Woodrow Wilson ? Les Américains se souviennent-ils que leur pays a exigé d'une France exsangue, qui avait dépensé durant la guerre 50 % de sa richesse nationale, le remboursement intégral et accéléré des dettes qu'elle avait contractées pour acheter les matières premières, notamment le charbon et l'acier, qu'elle ne produisait pas en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la guerre ?

Aussi, quand la France estime que sa défense et celle du continent européen doivent être assurées par les nations européennes face à tous les pays y compris les États-Unis, elle ne fait que prendre en compte les réalités d'hier et celles d'aujourd'hui : espionnage continu et systématique des dirigeants politiques, des grandes entreprises européennes, embargo sur les matériels militaires américains en cas de non alignement sur leurs choix politiques comme ce fut le cas pour la maintenance des catapultes du porte-avions *Charles de Gaulle* lors de la deuxième guerre contre l'Irak.

La France, qui a une longue histoire, sait qu'elle doit compter d'abord sur elle-même et que les intérêts des États-Unis peuvent malheureusement être divergents des siens (« *Make America Great Again* »).

Les discours des dirigeants français

- **Monsieur Emmanuel Macron sur le porte-avions *Charles de Gaulle* à Toulon**

Les Français acceptent de se battre pour leurs alliés européens face à un ennemi commun car ils partagent une même terre, une même Histoire et une même culture et ils font face ensemble aujourd'hui à la menace islamiste.

Mais pensez-vous qu'ils acceptent de voir mourir leur fils, frère ou mari pour défendre la Turquie de monsieur Erdogan s'il entre en conflit avec la Russie ? Non seulement l'Europe s'arrête au Bosphore et Ankara est en Asie comme 90% de la Turquie mais, surtout, les nations européennes ne partagent guère de valeurs avec un pays au régime dictatorial et islamiste. D'ailleurs, l'appartenance à l'Alliance atlantique n'implique aucune obligation d'engager des forces armées au profit de l'un de ses membres.

- **Monsieur Édouard Philippe à Hanoï**

Oui, nous vous sommes reconnaissants d'avoir honoré nos soldats à Diên Biên Phu et par là même tous les Français, civils et militaires, qui ont fait rayonner la France en Indochine pendant des décennies.

En revanche pourquoi rendre hommage à Hô Chi Minh, dictateur rouge, membre du *Komintern* qui contribua à asservir le peuple vietnamien en lui faisant miroiter la liberté derrière le mot indépendance puis à l'enfermer dans un pays prison où régnaient délation, camps de travail et de rééducation et dont les rares prisonniers qui en réchappaient, n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes ?

Si ce ne fut pas à proprement parler un acte de repentance, vos propos furent perçus comme une insulte par les milliers d'anciens prisonniers français et étrangers et les millions de Vietnamiens torturés au nom d'une idéologie mortifère, le communisme, qui a fait plus de 50 millions de morts à travers le monde.

Vœux de l'ASAF pour 2019

Pour cette année 2019 qui s'annonce, l'ASAF demande au nom de l'immense majorité des Français qui voient leur pays se fragiliser, parfois se fragmenter et douter de lui-même, de cesser toute forme de culpabilisation, de repentance au regard de notre passé, d'assumer toute son Histoire sans reniement ni omission et de retrouver la fierté en mettant en avant ses héros plutôt que des victimes.

Vis-à-vis de l'Algérie notamment, elle propose d'une façon très symbolique que nos deux pays restaurent ensemble le superbe monument aux Morts d'Alger, hommage aux Algériens de souches européenne et nord-africaine qui ont versé ensemble leur sang pendant les deux guerres mondiales ; il est en effet enfermé depuis 1962 dans un bloc de béton...

Elle demande que soit tenu l'engagement de remise à niveau de notre armée puis entamée une véritable remontée en puissance, faute de quoi la France ne pourra plus garantir son indépendance et protéger sa population ainsi que ses intérêts stratégiques. Les engagements financiers des responsables politiques devront être tenus intégralement ! L'ASAF incitera les

Français à faire preuve d'une grande vigilance pour éviter qu'une fois de plus les promesses ne soient pas tenues. Le maintien de la confiance et de la loyauté des soldats est à ce prix.

La RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

[Retour au sommaire](#)